Image not found or type unknown

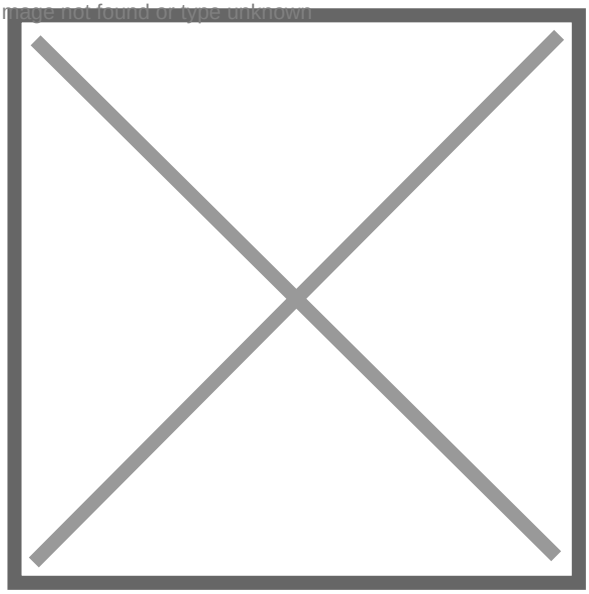

calcul bs pour conge de paternite

Par **IRIS GIST**, le **19/07/2010** à **23:54**

Bonjour,

Un collègue de mon compagnon nous a demandé de contrôler son bulletin de salaire, suite à un congé de paternité.

Il a pris comme jours de congés de paternité :
du 06 au 08 avril 2010
= 3 jours calendaires et = 3 jours ouvrés
du 12 au 22 avril 2010
= 11 jours calendaires et = 10jours ouvrables= 9 jours ouvrés

Sur son BS il lui est décompté :
11 jours ouvrés (moi je n'en compte que "9" soit 9 X 7= 63 heures
3 jours ouvrés compensés par indemnité équivalente = ok

Ai je raison ? ou tord ?
La DRH de la société bien qu'interpellée soutient que son calcul de 11 X7= 77H est juste !!
Pouvez vous me confirmer le calcul exact ?
Merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés